

Lectures du jour (Exode 17/8-13)

Psaume 121 Je lève les yeux ...

Luc 18/1 à 8

Titres donnés ...Le juge et la veuve / Le juge inique

Quelques remarques sur l'auteur et les circonstances :

Episode qui ne se trouve que dans l'évangile de Luc, dans la dernière partie du récit que fait Luc de la montée de Jésus vers Jérusalem. Les avis diffèrent quant à la date de rédaction de cet évangile, écrit par quelqu'un qui n'a pas été témoin, comme l'ont été Matthieu, Marc et Jean. Certains le dataient dans les années 80 – 85 mais on suppose que Luc auraient parlé de la destruction du temple, en 70, et de la persécution des chrétiens. On retiendra donc la date probable de rédaction vers environ 60 ou 65, environ 30 ans après la mort de Jésus. Ce que nous pouvons retenir, c'est que les évangélistes n'ont pas écrit que pour eux et quelques proches, mais tout-de-suite pour des communautés, et à cette époque, la question du retour de Jésus était très importante, certains la croyaient imminente, et cela va un peu éclairer notre texte.

Luc donne d'emblée la signification de la parabole qu'il va raconter, ce qui n'est pas très fréquent, en général, nous ne connaissons la signification qu'à la fin, et parfois elle n'est donnée qu'aux disciples.

C'est aux disciples que Jésus s'adresse : Parabole « *pour montrer qu'il faut toujours prier, sans se lasser* » on pourrait également dire : sans baisser les bras. Quant au terme de prier, le mot utilisé ici, et d'ailleurs fréquemment dans le NT comporte un suffixe qui signifie prier face à, en présence de ... et plutôt que de décrire les différentes formes de prière (repentance, intercession, louange) il serait plutôt question de prendre conscience que nous sommes en face de Dieu, dans sa présence.

Cette parabole est racontée en 4 versets, de 2 à 5, puis, Jésus au verset 6 compare Dieu à ce juge, comparaison « *a fortiori* » : à plus forte raison

Le verset 7 parle de l'action de Dieu, nous y reviendrons, et cette conclusion du verset 8, un peu problématique par rapport à cette parabole.

Voyons le texte de plus près :

Donc, 2 personnages dans cette parabole, un juge, dont on dit qu'il ne craint pas Dieu et n'a d'égard pour personne, et une veuve.

Cela signifie qu'il ne respecte pas la loi, ni les commandements que Jésus considère comme les plus importants : aimer Dieu, et son prochain comme soi-même. De plus, la position sociale de ce juge lui donne un pouvoir immense, il est « *intouchable* » Un commentateur l'a traité de « *pirate de la magistrature* »

Quant à la veuve, en fait, ce terme de veuve n'a pas de correspondant en français, ou tout du moins, ne correspond pas à ce qu'est une veuve en Israël à cette époque : c'est une femme qui a perdu son mari, mais qui, de plus, n'a pas de fils. Selon la loi du lévirat, que nous retrouvons dans le livre du Lévitique, au chapitre 25 5/12, une femme veuve sans fils devait épouser le frère de son mari. Ici, il semblerait qu'elle n'a de plus, ni beau-frère, ni gendre, (Rappelez-vous cet épisode où les Sadducéens, voulant piéger Jésus –encore une fois–

lui demandent comment ça se passera au Royaume de Dieu si une veuve a épousé son beau-frère, puis celui-ci mourant aussi, elle épouse un autre beau-frère etc. . .)

Marc 12/18 à 27, les Sadducéens (qui faisaient partie de l'aristocratie sacerdotale, ne reconnaissent que le Pentateuque, la Thora pour les Juifs, c'est -à-dire les 5 premiers livres de notre Bible) disent qu'il n'y a pas de résurrection, et posent donc à Jésus la question de savoir, si on ressuscitait, ce qu'il adviendrait d'une femme, ayant perdu son mari, et n'ayant pas d'enfant, épouse le frère, le frère meurt également, elle épouse l'autre . . . jusqu'à 7 à la résurrection, duquel sera-t-elle la femme ?

C'est donc une femme qui se retrouve dans une situation dramatique, aucune protection sociale, elle ne peut rien attendre de la famille de son mari décédé, et de la part de sa famille à elle, qu'elle a quittée, il n'y a aucune obligation de soutien, voilà pourquoi il est fait fréquemment mention du soutien que l'on doit apporter à la veuve et à l'orphelin dans l'AT.

Par exemple dans Ex 22/21, il est écrit : *Vous n'affligerez jamais la veuve ni l'orphelin*

Deut 10/18 *Le Seigneur votre Dieu défend le droit de l'orphelin et de la veuve*

24/17 *Tu ne porteras pas atteinte au droit de l'immigré et de l'orphelin et ne prendras pas en gage le vêtement de la veuve*

Es 1/17b *Rendez justice à l'orphelin, défendez la veuve*

Dans le NT, les communautés chrétiennes étaient tout-à-fait sensibles à cette question, et les prenaient en charge, elles pouvaient même avoir une occupation.

Jacques 1/27 *La religion pure et sans souillure devant Dieu consiste à prendre soin des orphelins et des veuves dans leur détresse.*

I Tim 3/6 *Honore les veuves* (les enfants et petits-enfants doivent s'en occuper)

Vous voyez donc bien comment le juge en effet ne craignait pas Dieu (terme qui ne signifie d'ailleurs pas avoir peur, mais plutôt respecter), et de ce fait, ne suivait pas les prescriptions concernant les veuves.

Au verset 6, nous sommes invités à « entendre ce que dit le juge injuste »

Le terme employé pour « casser la tête » est un terme de boxe, et signifie « frapper sous les yeux » donc, au sens figuré, casser la tête, importuner.

Et il décide donc d'accéder à sa demande. Comment ? nous ne le savons pas, de quelle façon ? a-t-elle finalement obtenu justice ? ou l'a-t-il fait à sa façon ?

Et la parabole s'arrête là.

Le verset 7 pose problème, on pourrait comprendre : Dieu ne fera-t-il pas justice ? .. Tardera-t-il à les aider ... tandis qu'il patiente, et il les fait attendre ... d'où les traductions différentes selon les versions, un choix nécessaire, à chaque fois discutable

La dernière possibilité, « et il les fait attendre » pourrait être une allusion au temps qu'il faut attendre pour voir l'action de Dieu, cette réponse de Dieu qui nous semble parfois tarder, ou ne pas correspondre à ce que nous attendions ! encore plus sensible dans notre monde actuel où tout va vite, où les nouvelles sont

instantanées). Au fond, dit un commentateur, le point commun entre le juge et Dieu, c'est le délai qu'ils mettent à répondre ... mais bien sûr par pour les mêmes raisons !

Cependant au verset suivant il semble bien y avoir une contradiction : il leur fera justice bien vite ; or ces termes, bien vite, peuvent aussi être traduit par « tout d'un coup, ou en un instant, et cela pourrait alors concerner le retour de Christ, retour, comme nous disions, que les premiers chrétiens croyaient imminent.

Et enfin ce verset 8, qu'a-t-il à voir avec le sujet de la justice et de la prière ? *mais quand le Fils de l'homme reviendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?*

Une parabole, donc, dont le premier verset annonce le message, et 2 autres idées complètement différentes : la lenteur de Dieu dans sa réponse, et la question de la fidélité et du retour de Jésus.

Alors, quand nous suivions les formations de prédicateurs laïques à la fac de théologie de Paris, il nous était bien enseigné lors des prédications, de ne développer qu'une idée, sinon, l'assemblée risquait de ne pas se souvenir de l'enseignement principal du message, or là, Jésus, ou plutôt Luc ne semblent pas avoir suivi des cours de prédication !

Alors, au fond, quel est le centre de cette parabole ? Le juge ? la veuve ? on peut donc faire une analogie entre le juge et Dieu, ce que fait Jésus, dans un raisonnement a fortiori : si le juge, injuste, finit par répondre, à plus forte raison, Dieu qui nous aime, nous répondra d'autant plus ;

Mais si nous comparons le juge à Dieu, pouvons-nous nous comparer à la veuve ? Sommes-nous dans cette situation de dénuement total ? Pour nous, aujourd'hui et ici, même si parfois nous pouvons nous trouver dans une situation difficile, nous ne sommes pas dans une détresse aussi totale au point de crier justice à longueur de temps devant un juge qui fait la sourde oreille.

Alors, le centre de cette parabole ne tiendrait donc pas dans la situation de la veuve, mais dans son attitude, que Jésus évoque au verset 8 : la foi

En effet, cette veuve ne se laisse pas abattre, elle lutte bec et ongle pour se faire entendre, jusqu'à ce que le juge, lassé de son insistance, lui rende justice.

Ça m'a fait penser à ce que disait Jésus, concernant l'ami qui demande au milieu de la nuit à son voisin de lui donner de quoi manger car des gens sont arrivés chez lui, et si le voisin le fait, c'est moins pour lui rendre service ou en raison de leur amitié que pour cette situation insolite, et son insistance. (Luc 15/5-13)

Alors voyons de plus près cette question de la prière. Je crois que je n'épuiserai pas le sujet, tellement on peut faire de réflexions et de remarques sur cette question.

Dans l'AT beaucoup de termes sont employés pour parler de la prière : crier, soupirer, pleurer. Le mot *hillaël*, qui a donné *alléluia*, est traduit par : dire des actions de grâce, glorifier, bénir, jubiler, pousser des cris d'allégresse, s'incliner profondément. S'il y avait de la musique, alors on disait chanter, ou jouer (d'un instrument) Je serais tentée de dire aussi danser quand on pense à David dansant devant l'arche de l'alliance.

Pensons à Job qui était à la limite du blasphème. Je ne vais donc pas énumérer toutes les formes de prières, je vous laisse découvrir toutes les circonstances dans lesquelles nous pouvons nous trouver devant Dieu, en sa présence : circonstances difficiles, terribles ou exaucements, espoir ... vous comprenez bien qu'elles sont variées, que toute situation peut être portée devant Dieu. Je me souviens d'une amie me disant qu'elle n'oserait

jamais demander quelque chose pour elle ! – et pourquoi pas ? Jésus s'est dit notre ami, et je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas pertinent de le faire.

J'ai entendu un jour, dans un temple à Lille une prédication qui a commencé par cette question : Dieu peut-il changer d'avis ?

Qu'en pensez-vous ?

Beaucoup avaient répondu non, et pourtant, pensez à la prière d'Abraham. Dieu annonce qu'il va détruire Sodome, et celui-ci, littéralement, fait du marchandage avec Dieu : mais s'il y a 50 justes, vas-tu détruire les justes et les méchants, toi qui es juste ? Dieu promet que non, - alors seulement 45 etc, et Abraham va descendre de 5 en 5 jusqu'à 10. Malheureusement, il n'y avait même pas 10 justes dans cette ville.

Un autre épisode se trouve également dans l'AT, quand Dieu annonce à un roi qu'il va bientôt mourir, et ce roi le supplie de lui accorder encore un certain nombre d'années, Dieu accepte, mais à partir de ce moment-là, ce roi ne lui sera plus fidèle.

Egalement Moïse, qui refuse la mission de Dieu en disant qu'il ne sait pas parler, alors Dieu va lui proposer d'être accompagné par son frère Aaron

Voyons maintenant ce qu'il en est dans le NT et en particulier l'attitude de Jésus concernant la prière.

Il priait avant les repas

Avant les actions ou décisions importante (miracles, choix des disciples, et même pour ceux-ci toute la nuit) Il prie en présence de ses disciples, ou seul, dans la joie de l'Esprit (Luc 10/21) ou dans les angoisses de la mort, dans le jardin de Gethsémani, où il demande à ses disciples de le soutenir dans la prière.

Jean 1/51 nous le montre continuellement en lien avec Dieu, et pourtant, nous aurions pu penser qu'il n'en avait pas besoin !

Dans Matt. 15/21-28 et Marc 7/24/30 Jésus se montre également capable de changer d'avis. Rappelez-vous l'épisode de la femme cananéenne qui lui demande un miracle pour sa fille, Jésus commence par l'ignorer complètement, puis, suite à la réflexion de ses disciples, lui explique qu'on ne jette pas le pain des enfants d'Israël pour le jeter aux chiens (sous-entendu, je suis venu pour le peuple d'Israël, pas pour les autres) et elle a cette merveilleuse réplique, pleine d'humilité : mais les chiens ramassent les miettes qui tombent de la table du maître, et Jésus devant une telle foi, lui accorde ce qu'elle demande. A ce propos, je me demande encore si Jésus voulait la mettre à l'épreuve, ce qui n'est pas vraiment habituel dans le cadre d'un miracle, ou s'il avait vraiment conscience de l'universalité de son ministère.

Alors qu'en est-il pour nous ? Je vous avouerais que je ne suis pas aussi assidue à la prière, que j'y pense plus quand je suis dans les difficultés que dans la joie et la reconnaissance.

J'ai été frappée et très touchée quand Christo, lors de son culte de départ, nous a dit que chaque matin, il priait pour chacun d'entre nous.

J'ai pensé aussi à la Fraternité spirituelle les Veilleurs, je ne sais pas si certains d'entre nous connaissent ce groupe de prière fondé par Wilfred Monod et son fils Théodore Monod, le marcheur du désert, convaincus de l'importance de la prière ; cette communauté virtuelle, une sorte de tiers-ordre, (association de fidèles qui s'inspirent d'un ordre religieux, comme par exemple le tiers-ordre franciscain) comprend également des

catholiques et des orthodoxes, qui s'engagent à vivre la joie, la simplicité, la miséricorde, qui pratiquent la non-violence, et qui s'engagent à prier trois fois par jour.

Je me suis déjà dit à plusieurs reprises « Bon, Dieu sait de quoi nous avons besoin, est-ce vraiment la peine de lui demander ? »

Ce qui m'encourage, c'est la prière de Moïse lorsque le peuple d'Israël est en guerre contre un autre pays. En fait, il faisait partie de notre texte du jour dans Ex 17/8 à 13 –

A Rephidim, Amalec vint faire la guerre à Israël. Alors Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes, sors et combats Amalec ; demain je me tiendrai sur le sommet de la colline, le bâton de Dieu à la main. Josué fit ce que Moïse lui avait dit pour combattre Amalec. Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet de la colline. Lorsque Moïse élevait sa main, Israël était le plus fort et lorsqu'il la laissait retomber, Amalec l'emportait. Comme les mains de Moïse se faisaient lourdes, ils prirent une pierre qu'ils placèrent sous lui, et il s'assit dessus. Aaron et Hur soutenaient ses mains, l'un d'un côté, l'autre de l'autre ; ainsi ses mains restèrent fermes jusqu'au coucher du soleil. Josué vainquit Amalec et son peuple au fil de l'épée.

Moïse, Aaron et Hur ne se résignent pas à la défaite, ils restent persévérateurs, l'attitude de garder les bras en l'air peut sembler absurde, comme l'acharnement de cette veuve à réclamer justice auprès du juge, (elle, elle ne baisse pas les bras !) mais c'est cette attitude à laquelle nous sommes invités : Dieu préfère sans doute nos cris de révolte, de colère, plutôt que le silence résigné de ceux qui pensent qu'il vaut mieux se soumettre, renoncer, peut-être parce qu'au fond, ils ne croient pas que Dieu est là. Au contraire, nous sommes invités à nous souvenir que nous sommes toujours devant Dieu, en sa présence, tout simplement parce qu'il est toujours auprès de chacun d'entre nous, comme le dit le psaume lu ce jour : il est ton ombre à ta main droite : rien de plus discret mais de plus constant qu'une ombre.

Ce que Jésus veut nous faire comprendre, c'est que la foi n'est pas une question de résignation, mais un moteur d'obstination, voire de révolte contre l'injustice. Elle n'est pas une attitude de soumission à l'arbitraire d'un Dieu despote.

Alors nous comprenons mieux la fin de la parabole : le Fils de l'homme trouvera-t-il encore la foi sur la terre ?

Je crois fermement que nous sommes invités à lutter non contre des personnes, mais contre des choses qui nous révoltent en tant que croyants, et ça ne manque pas en ce moment, avec les guerres, les injustices, les actions violentes, la destruction de la planète, le mépris des autres, l'individualisme et l'égoïsme ; alors, en tant que chrétiens vivants et engagés, nous sommes invités à écouter, à être attentifs aux signes qu'il nous laisse, comme des réponses, parfois inattendues, à notre prière et à prier fidèlement, constamment, avec persévérence.

Que son amour, toujours renouvelé pour chacun d'entre nous, nous donne la force de toujours nous tourner vers Lui tout au long de notre vie.

Amen